

AVIS PUBLIC
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer adoptera les prévisions budgétaires 2024 ainsi que le programme des dépenses en immobilisations 2024–2025–2026 lors de la séance extraordinaire qui se tiendra le **lundi 18 décembre, 20 h**, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.

Lors de cette réunion, les délibérations porteront uniquement sur l'adoption des prévisions budgétaires et du programme des dépenses en immobilisations.

Donné à Carleton-sur-Mer, ce 5 décembre 2023



Antoine Audet
Directeur général et greffier

(Parution et publication sur le site Internet et le babillard de la Ville, le 5 décembre 2023)